



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Histoire-géographie au lycée – voie générale et technologique

Groupe Histoire-géographie - IGÉSR

La rentrée scolaire 2020 est porteuse d'enjeux fondamentaux liés à la poursuite de l'application de la réforme du lycée. Elle est également marquée par les séquelles du confinement généralisé.

L'effort remarquable de continuité pédagogique porté par l'ensemble du monde enseignant, et en particulier par les professeurs d'histoire-géographie, conjugué avec l'assistance des corps d'inspection territoriaux a permis aux élèves de continuer à progresser dans les programmes et travailler les capacités afférentes.

Mais nous savons aussi que, malgré tous les efforts de la communauté éducative, le confinement et la nécessité de s'en tenir à un enseignement à distance ont mécaniquement accru les inégalités. L'absence d'un enseignement en « présentiel » a été partiellement compensée, malgré les efforts et la créativité déployés.

Prendre en compte ce qui a été fait conduit à reprendre la progression programmatique normale. Les programmes de seconde générale et professionnelle comprennent déjà une réappropriation d'éléments vus au collège (et non pas exclusivement de la troisième, loin de là). Les programmes de tronc commun de première et des terminales générale et technologique sont l'objet d'évaluations communes (aux deuxième et troisième trimestres de première, au troisième trimestre de l'année de terminale). Au baccalauréat professionnel, l'histoire-géographie est également évaluée en terminale. Enfin, en voie générale, l'évaluation commune de la spécialité Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques a lieu au troisième trimestre de première, l'épreuve écrite d'HGGSP aura lieu pour les terminales en mars 2021, et celle du grand oral pour laquelle une question est préparée en mai-juin 2021. Au regard des évaluations à venir, les professeurs inscriront donc leur action dans le cadre d'un déroulement normal des programmes.

Prendre en compte les inévitables limites de la continuité pédagogique conduit à exercer une vigilance particulière, à l'égard des notions et capacités que les élèves devront mobiliser. Il est possible de suggérer ici quelques priorités.

Concernant l'enseignement d'histoire-géographie en première et terminales générale et technologique, les évaluations communes retiennent légitimement l'attention des enseignants. Ces épreuves ont été conçues de manière à permettre aux élèves de

mettre en œuvre les capacités travaillées en classe. Ces capacités des programmes sont dans la continuité de celles travaillées au collège, reprises et développées en seconde.

En première comme en terminale générale, les capacités mises en avant dans les évaluations communes, seront la mobilisation des connaissances (« connaître et se repérer »), la compréhension des questions problématisées et des consignes guidant l'analyse de documents (« construire une argumentation historique ou géographique et la justifier »), le travail sur les notions et le lexique historique et géographique (« maîtriser la langue et employer les notions et le lexique acquis en histoire-géographie »), ainsi que la capacité dans l'analyse de documents à mettre en rapport les informations contenues dans le document avec ses connaissances (« contextualiser »). Ajoutons, dans la perspective de la réalisation d'un croquis, la capacité à transposer un texte en croquis (« employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines »).

Avec un format d'épreuve plus guidant, on retrouve en voie technologique le même ensemble de capacités à travailler, ce qui se reflète dans la formulation des questions des sujets de la banque nationale.

- caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage (« connaître et se repérer ») ;
- citer des acteurs (« connaître et se repérer ») ;
- justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments (« construire une argumentation histoire ou géographique et la justifier ») ;
- localiser et identifier des lieux et/ou des phénomènes sur une carte jointe au sujet (« connaître et se repérer ») ;
- proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution (« connaître et se repérer », « construire une argumentation historique ou géographique et la justifier ») ;
- proposer ou choisir une définition pour une notion (« maîtriser la langue et employer les notions et le lexique acquis en histoire-géographie »).
- pour les questions sur documents, confronter des informations issues du ou des documents avec les ses connaissances (« contextualiser »)

Pour la terminale de la voie générale, il importe de travailler fortement la capacité à construire et organiser sa réflexion (« conduire une démarche historique ou géographique et la justifier »), car l'intitulé des questions problématisées ne suggèrera plus d'éléments de construction de la réponse, à la différence de la première, et la consigne de l'analyse de documents ne fournira plus non plus d'éléments de ce type.

En ce qui concerne la spécialité Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques, la capacité « analyser, interroger, adopter une démarche réflexive » doit impérativement être travaillée, surtout en terminale, pour permettre la construction d'une problématique, ce qui sera demandée dans l'exercice de dissertation de l'épreuve écrite. Les capacités du tronc commun d'histoire-géographie seront également mobilisées pour la construction du plan de cette dissertation, comme pour l'étude critique de documents, et ce avec l'échéance du mois de mars. Les capacités

du programme d'HGGSP « se documenter » et « s'exprimer à l'oral » entrent en œuvre dans la préparation du Grand oral.

Comme dans l'enseignement de tronc commun, une vigilance particulière doit être accordée aux notions de première qui nécessitent d'être remobilisées, au fur et à mesure qu'elles surgissent dans la progression des programmes.